

NOUVEAUTÉS

LE CLUB DE RUGBY DES ENTREPRENEURS

La CCI des Landes, le Stade montois Rugby et l'Union Sportive Dacquoise ont créé fin juin «Rugby Landes Entrepreneurs» pour pérenniser le rugby professionnel dans les Landes et rassembler les hommes d'entreprises autour d'un projet mobilisateur, valorisant pour l'ensemble de l'économie.



Monique Auzero : 05 58 05 44 52
rugbylandesentrepreneurs@landes.cci.fr

NOUVEAUTÉ À L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE DESIGN DES LANDES

À la rentrée 2012, l'École Supérieure de Design des Landes (ESD Landes) proposera, à Mont-de-Marsan, une option supplémentaire à son Bachelor. Après avoir ouvert en 2011 un Bachelor Design option Produit et graphique, l'option Espace viendra compléter cette offre de formation. Les cours sont dispensés de manière continue avec des périodes de stage en entreprise, pour chacune des deux premières années. Présents à Helsinki courant mai, les représentants de la CCI des Landes et de l'École ont fait part de leur candidature pour intégrer en 2013 le réseau international «Cumulus» des Écoles de Design.

Fabienne Loustau : 05 58 05 33 71
fabienne.loustau@landes.cci.fr

TROUVER LE BON LOCAL

La CCI des Landes a signé en mai une convention de partenariat avec la FNAIM des Landes, pour la création d'une plateforme Internet des locaux commerciaux et artisanaux, bureaux et bâtiments disponibles.

Cette base de données informatique à usage professionnel est destinée à faciliter le développement des entreprises et favoriser l'implantation de nouveaux porteurs de projets dans les Landes. Ce site jouera le rôle d'interface entre les professionnels de l'immobilier d'entreprise, la FNAIM, les collectivités territoriales et la CCI. Le service sera opérationnel début septembre 2012.

Muriel Muscat : 05 58 05 44 61 - 06 30 56 34 73
m.muscat@landes.cci.fr

ACTUALITÉS

5^{ÈME} ÉDITION

DE LA SEMAINE DES ENTREPRENEURS LANDAIS

Du lundi 24 au vendredi 28 septembre 2012, la CCI des Landes organise une nouvelle édition de la Semaine des Entrepreneurs Landais. Cette semaine, ouverte à tous les entrepreneurs landais, permettra des rencontres et des échanges professionnels riches et variés autour de conférences et ateliers sur des thématiques opérationnelles. Programme détaillé sur www.landes.cci.fr à partir du mi-juillet.

Réservez déjà ces dates sur vos agendas !

Delphine Robach : 06 79 92 58 02
delphine.robach@landes.cci.fr

NOUVEAU BAROMÈTRE DE L'ÉCONOMIE : LE «TOP TEN» DES PRÉOCCUPATIONS

Désormais tous les trimestres le top ten des préoccupations des dirigeants sera publié. Les collaborateurs de la CCI adaptent prestations, réunions d'information et formations pour mieux les accompagner dans chaque secteur évoqué. Fin juin, sur 225 entreprises, 43 d'entre elles cherchent bien sûr les moyens de surmonter les difficultés qu'elles rencontrent. Les autres priorités étant également citées ci-dessous.

Surmonter les difficultés des entreprises	43
Développer le chiffre d'affaires	27
Développer les marchés	22
S'informer / internet et les TIC	21
Recruter du personnel	17
Améliorer l'action commerciale	14
Améliorer la rentabilité	12
Céder ou transmettre l'entreprise	10
S'informer / juridique & réglementation	9
Créer ou intégrer des réseaux d'affaires	8

Nathalie Bats : 05 58 05 44 88 - 06 07 32 42 35
nathalie.bats@landes.cci.fr

LES TÉLÉPROCÉDURES : UNE SOLUTION SIMPLE ET PRATIQUE

Les téléprocédures sont obligatoires pour les professionnels dont le chiffre d'affaires ou les recettes sont supérieurs à 230 000 €. À compter du 1er octobre 2012, les téléprocédures deviendront également obligatoires pour toutes les entreprises soumises à l'Impôt sur les Sociétés, quel que soit leur chiffre d'affaires. En mai 2013, elles devront également transmettre de manière dématérialisée leurs déclarations de résultats et leurs déclarations n°1330-CVAE.

www.impots.gouv.fr

DAX : LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE EN ACTIONS

Un plan de redynamisation de la région de Dax est en route. Il répond à la restructuration du secteur de la défense qui a eu un fort impact sur l'emploi. Il prévoit, dans un premier temps, de renforcer l'économie du territoire avec deux actions collectives dont l'effet conjoint vise à créer 100 emplois en deux ans. Portée par la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, cette opération est conduite en partenariat par la CCI des Landes, la société KPMG et le cabinet de consultant A FALCHI. Le plan est ouvert aux PME situées dans le périmètre géographique du Grand Dax, quel que soit leur secteur d'activité. Il s'agit de mettre à disposition de 15 chefs d'entreprises des experts technologiques, financiers et en stratégie commerciale afin d'effectuer un audit diagnostic de la situation et d'élaborer un plan d'actions permettant une évolution génératrice d'innovation.

Benjamin Lobet : 05 58 05 44 65 - 06 47 17 97 63
benjamin.lobet@landes.cci.fr

FLASH SPÉCIAL APPRENTISSAGE

CERFA nouvelle formule

Un nouveau CERFA pour établir le contrat d'apprentissage sera disponible à compter du 1er juillet. Désormais, lorsque vous souhaitez embaucher un apprenti vous devez obligatoirement demander une attestation d'inscription auprès du Centre de Formation d'Apprentis. Cette attestation devra être jointe au questionnaire préalable à l'élaboration du contrat ou au contrat si vous l'établissez vous-même.

Contrats d'apprentissage conjoints

Deux employeurs ont désormais la possibilité de conclure conjointement un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation dans le cas d'une activité saisonnière. Il peut avoir pour finalité l'obtention de deux qualifications professionnelles (Bac pro ou deux spécialités du CAP) au titre de la même session d'examen. Une convention tripartite signée par les deux employeurs et le jeune définit les modalités d'exécution (calendrier, rémunération, tutorat...).

Devenir maître d'apprentissage

La durée d'expérience nécessaire pour devenir maître d'apprentissage est ramenée de 3 à 2 ans pour le maître titulaire d'un diplôme ou d'un titre en relation avec celui recherché par l'apprenti. Cette durée est également écourtée de 5 à 3 ans pour les maîtres non titulaires de ce diplôme ou titre.

La carte « Etudiants des métiers »

Une nouvelle carte « Etudiants des métiers » sera délivrée aux apprentis et aux jeunes en contrat de professionnalisation par le Centre de Formation des Apprentis ou le Centre en charge de la formation. Elle offrira aux apprentis des avantages tarifaires comparables aux étudiants, sur l'ensemble du territoire.

Bourse de l'alternance régionale en ligne

Une bourse de l'alternance est en ligne sur www.landes.cci.fr. Déposez-y vos offres, consultez les CV des candidats en ligne. On y trouve près de 300 CV, 250 offres en Aquitaine et 29 offres de contrats en alternance dans les Landes. Organisons ensemble les mises en contact.

Apprentissage et travail temporaire

Les entreprises de travail temporaire (ETT) et les entreprises utilisatrices peuvent désormais s'engager dans la formation par la voie de l'apprentissage. Le jeune est formé en entreprise, dans le cadre des missions de travail temporaire et en Centre de Formation d'Apprentis. La fonction tutorale (maître d'apprentissage) est assurée à la fois par l'ETT et par l'entreprise d'accueil. La durée minimale de chaque mission de travail temporaire est de 6 mois.

Marie-Françoise Lasserre : 05 58 05 44 53
francoise.lasserre@landes.cci.fr

TAXE D'APPRENTISSAGE : NOUVELLE PROCÉDURE

Les textes réglementaire changent : le nombre de jeunes accomplissant un Volontariat International en Entreprise (VIE) ou bénéficiant de Convention Industrielle de Formation pour la recherche (CIFRE) doivent passer de 3 % à 4 % de l'effectif dans les entreprises de 250 salariés et plus.

Un décret en préparation prévoit le versement d'une prime aux entreprises de 250 salariés et plus dépassant le seuil de 4 % d'alternants (contrat de professionnalisation, d'apprentissage), de jeunes en alternance /VIE/CIFRE dans leur effectif pour l'embauche supplémentaire d'un jeune en alternance.

Nathalie Bats : 05 58 05 44 88 - 06 07 32 42 35
nathalie.bats@landes.cci.fr

K-NAP, LE MOBILIER EN MOUVEMENT

Les designers landais de K-nap participeront en septembre prochain, à Madrid, au concours international Solar Décathlon Europe. Jean-Jacques Landis et Jeremy Maréchal ont inventé K-nap il y a à peine un an. Les deux premières créations de ces artistes-designers émergents, installés dans les Landes, rencontrent un vif intérêt.



Les créations « K-nap02 » (à la fois fauteuil, chaise, méridienne) et « K-nap03 » (fauteuil, banquette, vis-à-vis, canapé d'angle) sélectionnés pour participer à la grande aventure « Sumbiosi ».

L'équipe Aquitaine Bordeaux Campus (ABC), qui réunit universitaires et entreprises autour de ce projet de prototype d'habitat durable, a, en effet, choisi ces canapés new look des Landes pour meubler son salon. Ils seront ainsi présents sur le Solar Décathlon Europe, un concours international qui aura lieu en septembre 2012 à Madrid. Lors de cette compétition, le projet réalisé par ABC affrontera 19 autres projets d'habitat solaire et écologique conçus par des équipes du monde entier.

Jeremy Maréchal : 06 03 11 42 98
contact@k-nap.fr - www.k-nap.fr

G20 : LES ENTREPRENEURS FORCES DE PROPOSITIONS

La quatrième édition du G20 des Entrepreneurs s'est achevée le 5 juin dernier à Mexico. En cette période de crise économique, les 400 entrepreneurs des pays du G20 présents ont souligné l'importance du rôle joué par les entreprises dans la croissance économique, l'innovation, la création d'emplois et la cohésion sociale. L'occasion de présenter plusieurs propositions concrètes destinées aux dirigeants du G20. Le prochain rendez-vous de ces 400 entrepreneurs est fixé pour le G20 2013 à Saint-Petersbourg.

www.journees-entrepreneur.com

AU RENDEZ-VOUS DU RECRUTEMENT

La cinquième édition des Rencontres Recrutement des Landes aura lieu à Mont-de-Marsan, le 20 septembre prochain, au hall de Nahuques, à Mont-de-Marsan. Organisées par les services de l'Etat, la CCI des Landes, Pôle emploi, la Mission locale, Cap Emploi et la CMA des Landes, ces rencontres constituent un point de rendez-vous efficace entre recruteurs et demandeurs d'emploi. Nouveauté cette année : un job dating sera proposé aux jeunes comme aux seniors, en plus de la centaine de stands occupés par les entreprises qui embauchent.

Nathalie Bats : 05 58 05 44 88 - 06 07 32 42 35
nathalie.bats@landes.cci.fr

LES SESSIONS POUR LA NATURALISATION

Afin de mieux répondre aux besoins des postulants à la nationalité française, la CCI des Landes vient d'être agréée centre d'examen pour proposer des sessions spécialement dédiées aux Tests de Français International (TFI) pour la naturalisation. Le candidat reçoit une attestation de résultats qu'il devra présenter à sa préfecture, avec son dossier de naturalisation. Prochaines dates d'examen : Les lundis 30 juillet, 27 août et 24 septembre

Brigitte Acquisto : 05 58 05 44 78 - 06 32 65 83 27
brigitte.acquisto@landes.cci.fr

AVEC AGRIMIP, L'AGRO INDUSTRIE DANS LA COMPÉTITION

Le pôle de compétitivité agricole et agro-industriel, AgriMip Sud-ouest innovation, regroupe désormais l'Aquitaine et Midi-Pyrénées. Son déploiement dans les Landes constitue une opportunité pour les filières agricoles et agroalimentaires dans le domaine de l'innovation de produits ou de process, mais aussi un moyen supplémentaire pour conquérir de nouveaux marchés, notamment à l'international.

Il a pour vocation de soutenir les projets innovants, grâce à des financements spécifiques et des accompagnements en partenariat avec les acteurs locaux. Avec plus de 200 projets labellisés en quatre ans pour un volume d'aides global de 448 M€, le pôle a démontré l'efficacité d'une coopération réussie entre les agriculteurs, les chercheurs et les entreprises (notamment les PME).

Le pôle AgriMip Sud-ouest innovation a choisi la CCI des Landes comme relais départemental. L'organisation mise en place comprend la Chambre d'Agriculture et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, chacune de ces structures étant spécialisée suivant le type d'interlocuteur, industriel, agriculteur ou artisan.

Benjamin Lobet : 05 58 05 44 65 - 06 47 17 97 63
benjamin.lobet@landes.cci.fr

FONDS DE REVITALISATION SONY : SOUTIEN À L'EMPLOI

Dans le cadre de la convention conclue entre l'Etat, Sony Europe a créé un fonds de revitalisation destiné à favoriser la création d'emplois sur les Communautés de Communes du Pays Tarusate, du canton de Montfort-en-Chalosse, du canton de Mugron et sur la commune de Téthieu.

Votre entreprise est implantée sur l'un de ces territoires ? Vous avez créé un nouvel emploi à durée indéterminée depuis le 1er octobre 2011 ou vous souhaitez en créer un ? Vous pouvez bénéficier d'une aide de 5 000 € maximum (3 500 € au titre de l'emploi, 1 500 € au titre de l'investissement lié à la création d'emploi).

Vous avez créé une entreprise immatriculée depuis le 1er octobre 2011 (hors régime microfiscal et microsocial) ? Vous pouvez bénéficier d'une aide de 3 500 € maximum (à hauteur de 30 % des investissements hors taxes réalisés).

Benjamin Lobet : 05 58 05 44 65 - 06 47 17 97 63
benjamin.lobet@landes.cci.fr

TOUTES LES AIDES EN QUELQUES CLICS

les-aides.fr, le site d'information du réseau des CCI sur les aides aux entreprises est disponible sur smartphones et tablettes depuis le 1er juin. Pas besoin de charger une application, il suffit d'utiliser votre navigateur en conservant la même adresse : les-aides.fr.

Le logiciel détecte le matériel, la taille de l'écran et adapte les pages. Quant à la base de données Sémaphore (<http://semaphore.cci.fr>), son succès se confirme avec un nombre de visites en hausse de 28 % au mois de mai. Pas étonnant quand on sait qu'elle permet de rechercher rapidement toutes les aides financières et les dispositifs techniques d'accompagnement pour tous les projets de création ou de reprise d'entreprise. Mais aussi tout ce qu'il faut savoir en matière d'implantation immobilière, d'innovation, de développement commercial à l'international ou développement durable.



Le site d'information des CCI sur les aides aux entreprises

www.les-aides.fr

FORMATION SPÉCIAL RECRUTEMENT

La CCI des Landes propose une formation sur 2 jours pour réussir vos recrutements : définir le poste, identifier les sources de candidatures, pré-sélectionner les candidatures, mener l'entretien de recrutement, évaluer les candidats et prendre une décision, accueillir et intégrer le(a) nouvel(le) embauché(e).

Nathalie Bats : 05 58 05 44 88 - 06 07 32 42 35
nathalie.bats@landes.cci.fr

AGENDA

LES 1^{ERS} ET 3^{ÈMES} LUNDIS DU MOIS :

« Entretiens-diagnostic » Point sur l'avancement de votre projet, préconisations à Mont de Marsan et à l'Antenne de Dax.

Information et inscription : www.landes.cci.fr
ou 05 58 05 44 84 ou magali.duvignau@landes.cci.fr

LES 1^{ERS} MERCREDIS DU MOIS :

« Entretiens-diagnostic » Point sur l'avancement de votre projet, préconisations aux Antennes de Labenne et de Biscarrosse.

Information et inscription : www.landes.cci.fr
ou 05 58 05 44 84 ou magali.duvignau@landes.cci.fr

VENDREDIS 6 JUILLET, 5 OCTOBRE :

Atelier « Elaborer son business plan et obtenir des aides »
Connaître votre marché, rechercher des financements, de 9h à 11h, à Mont-de-Marsan.

Information et inscription : www.landes.cci.fr
ou 05 58 05 44 84 ou magali.duvignau@landes.cci.fr

MARDIS 10 JUILLET, 11 SEPTEMBRE, 2 OCTOBRE :

Atelier « Créer, reprendre une entreprise : nos prestations »
Les étapes clés de votre projet, nos prestations, de 9h à 10h, à l'Antenne de Dax.

Information et inscription : www.landes.cci.fr
ou 05 58 05 44 84 ou magali.duvignau@landes.cci.fr

MARDIS 24 JUILLET, 23 OCTOBRE :

Atelier « Choisir son statut juridique, connaître les aides et réaliser ses formalités »

Le + : intervention d'un expert-comptable et d'un avocat spécialisé, de 9h à 12h, à l'Antenne de Dax.

Information et inscription : www.landes.cci.fr
ou 05 58 05 44 84 ou magali.duvignau@landes.cci.fr

VENDREDIS 27 JUILLET, 31 AOÛT, 28 SEPTEMBRE, 26 OCTOBRE :

Atelier « Créer, reprendre une entreprise : nos prestations »
Les étapes clés de votre projet, nos prestations, de 9h à 10h, à Mont-de-Marsan.

Information et inscription : www.landes.cci.fr
ou 05 58 05 44 84 ou magali.duvignau@landes.cci.fr

MARDIS 31 JUILLET, 4 SEPTEMBRE :

Atelier « Elaborer son business plan et obtenir des aides »
Connaître votre marché, rechercher des financements, de 9h à 11h, à l'Antenne de Dax.

Information et inscription : www.landes.cci.fr
ou 05 58 05 44 84 ou magali.duvignau@landes.cci.fr

VENDREDIS 24 AOÛT, 21 SEPTEMBRE :

Atelier « Choisir son statut juridique, connaître les aides et réaliser ses formalités »

Le + : intervention d'un expert-comptable et d'un avocat spécialisé, de 9h00 à 12h00, à Mont-de-Marsan.

Information et inscription : www.landes.cci.fr
ou 05 58 05 44 84 ou magali.duvignau@landes.cci.fr

LUNDI 10 SEPTEMBRE :

« Rendez-vous de l'INPI » entretien individuel, gratuit et confidentiel pour se renseigner sur la propriété industrielle, de 8h30 à 16h30, à l'Antenne de Dax.

Pour participer : 05 58 05 44 65 - 06 47 17 97 63
benjamin.lobet@landes.cci.fr



JEUDI 13 SEPTEMBRE :

Actualité règlementaire (focus Éco-conception)

Rendez-vous annuel pour faire le point sur les réglementations récentes ou avenir dans l'industrie et l'éco-conception, de 9h à 17h45, à l'Antenne de Dax.

Information et inscription : 05 58 05 44 68 - 06 33 98 49 60
ou christophe.robin@landes.cci.fr

VENDREDI 14 SEPTEMBRE :

Atelier « Comprendre le régime de l'auto-entrepreneur »

Le régime en détail, des exemples concrets, de 9h à 11h, à Mont-de-Marsan.

Information et inscription : www.landes.cci.fr
ou 05 58 05 44 84 ou magali.duvignau@landes.cci.fr

MARDI 18 SEPTEMBRE :

Atelier « Préparer la cession ou la reprise d'une entreprise »

Repérer la bonne affaire, négocier avec le cédant et préparer la reprise, de 9h à 11h, à l'Antenne de Dax.

Information et inscription : www.landes.cci.fr
ou 05 58 05 44 84 ou magali.duvignau@landes.cci.fr

DU LUNDI AU VENDREDI 28 SEPTEMBRE :

5ème édition de la Semaine des Entrepreneurs Landais au Centre de Conférences et de Séminaires de la CCI des Landes.

Pour Participer : 06 79 92 58 02
delphine.robach@landes.cci.fr

DU LUNDI 24 AU VENDREDI 28 SEPTEMBRE :

Stage « 5 Jours Pour Entreprendre »

En 5 jours, préparez-vous à réussir votre projet d'entreprise à l'Antenne de Dax.

Information : www.landes.cci.fr
ou 05 58 05 44 84 ou magali.duvignau@landes.cci.fr

DU LUNDI 15 AU VENDREDI 19 OCTOBRE :

Stage « 5 Jours Pour Entreprendre »

En 5 jours, préparez-vous à réussir votre projet d'entreprise à Mont-de-Marsan.

Information : www.landes.cci.fr
ou 05 58 05 44 84 ou magali.duvignau@landes.cci.fr

MARDI 16 OCTOBRE :

Atelier « Comprendre le régime de l'auto-entrepreneur »

Le régime en détail, des exemples concrets, de 9 h à 11h, à l'Antenne de Dax.

Information et inscription : www.landes.cci.fr
ou 05 58 05 44 84 ou magali.duvignau@landes.cci.fr

VENDREDI 19 OCTOBRE :

Atelier « Éco-conception - Agroalimentaire »

Découvrir une nouvelle méthode spécifique d'éco-conception pour les entreprises du secteur agroalimentaire, de 9h à 12h30, à Mont-de-Marsan.

Information et inscription : 05 58 05 44 68 - 06 33 98 49 60
ou christophe.robin@landes.cci.fr

VENDREDI 19 OCTOBRE :

Atelier « Préparer la cession ou la reprise d'une entreprise »

Repérer la bonne affaire, négocier avec le cédant et préparer la reprise, de 9h à 11h, à Mont-de-Marsan.

Information et inscription : www.landes.cci.fr
ou 05 58 05 44 84 ou magali.duvignau@landes.cci.fr

LUNDI 22 OCTOBRE :

Formation « Facebook niveau 2 », de 9h à 17h30, à l'Antenne de Dax.

pour participer : 05 58 05 44 61 - 06 30 56 34 73
m.muscat@landes.cci.fr

STAGES INTENSIFS JUILLET - AOÛT 2012 :

Langues étrangères et français pour les étrangers.

Public jeunes et adultes. Possibilité de validations officielles (TOEIC - BULATS) et certification naturalisation.

Information : 05 58 05 44 69 - mch.gouzenne@landes.cci.fr

OBJECTIF LANGUES :

Stages formations en langues étrangères au second semestre 2012 : anglais, espagnol, allemand, russe, italien, français langue étrangère (langues courante et de spécialité). Formations sur site ou à distance (e-Learning). Nouveautés : chinois et certification naturalisation.

Information : 05 58 05 44 69 - mch.gouzenne@landes.cci.fr

NOUVEAUTÉ : TEST DE FRANÇAIS NATURALISATION

Les lundis 30 juillet, 27 août et 24 septembre 2012

Information : 05 58 05 44 78 - 06 32 65 87 27
brigitte.acquisto@landes.cci.fr

TEST TOEIC :

Le vendredi 28 septembre 2012

Information : 05 58 05 44 69 - mch.gouzenne@landes.cci.fr

REPÈRES

UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE RALENTIE

C'est la conclusion de la dernière enquête de conjoncture de la CCI des Landes dont les résultats ont été présentés le 14 juin à l'occasion d'un petit déjeuner. Cette enquête a confirmé, en effet, que le retournement de conjoncture annoncé par les entreprises landaises en décembre dernier, s'est malheureusement produit. Tout d'abord, les carnets de commande déclarés en baisse sont désormais deux fois plus nombreux que ceux annoncés en hausse et gagnent 14 points en 6 mois (38 % contre 24 % en décembre dernier). 42 % des entreprises voient aujourd'hui leur chiffre d'affaires regresser alors qu'elles n'étaient que 18 % à la fin de l'année 2011.

Enfin, les investissements semblent en panne puisqu'à peine 1/4 des entreprises déclare les avoir augmentés. Sur le terrain de l'emploi, les recrutements sont rares et certaines entreprises ont même réduit leur effectif depuis le début de l'année. Les chefs d'entreprises landais anticipent une stabilisation de cette situation pour les prochains mois sans dégradation et gardent confiance quant à la tenue de leurs marchés, notamment extérieurs, dopés par les cours favorables de l'euro. Leurs préoccupations restent centrées sur la gestion de leur stocks, la situation de leur trésorerie qui se tend pour plus de la moitié d'entre-elles et, bien entendu, de leur marge souvent très réduite.

Pascal Dussin : 06 07 32 42 51
pdu@landes.cci.fr

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DES LANDES

www.landes.cci.fr

293 av. Maréchal Foch - BP 137
40003 Mont-de-Marsan Cedex
Tél. 0810 40 00 40
Fax 05 58 06 18 33

Antenne de Dax :
128 av. Georges Clemenceau
40100 Dax
Tél. 0810 40 00 40 - Fax. 05 58 06 18 33

Antenne de Biscarrosse :
263 av. du 14 juillet
40600 Biscarrosse
Tél. 05 58 04 80 42 - Fax. 05 58 82 02 11

Antenne Sud Landes
Résidence Thalassa - 2 rue des Marais - BP 7
40530 Labenne
Tél. 0810 40 00 40 - Fax. 05 58 06 18 33